

Réunion du Comité technique « foncier et développement »

Vendredi 3 avril 2026

Chantier collectif sur la sécurisation du foncier agropastoral

Réunion n°1 du comité de suivi

Membres et invité.es: Johnmark Jimmy Agani (CEDEAO), Koffi Alinon (Cirad), Véronique Ancy (Cirad), Quentin Ballin (AFD), Alexandre Bouchot (AFD), Aboudou Boukaya (Ministère de l'Élevage - Togo), Sokona Nakognon Coulibaly (AFD), Patrick D'aquino (Cirad), Imorou Djega (Cilss), Benoît Faivre Dupaigne (AFD), Thierry Duplan (AFD), Jean-Luc François (AVSF / Inter-réseaux), Ibrahima Ka (UEMOA), Quentin Lajus (AFD), Danièle Kintz, Mathias Koffi (Afor – Côte d'Ivoire), Régis Mabilais (AFD), Sidy Ndiaye (Uemoa), Rasmane Ouedraogo (Cofenabvi), Toni-Giovanni Pegurri (Université de Lille), Caroline Plançon, Charline Rangé (Gret), Tanguy Vincent (AFD)

Équipe d'animation du chantier : Hindatou Amadou (Apess), Bernard Bonnet (Iram), Zième Joseph Da (RBM), Modibo Oumarou (Apess), Chec Ibrahima Ouattara (RBM) Oussouby Touré, Pevanny Soumaïla Yeo.

Secrétariat et Présidence : Amel Benkahla (Gret), Oscar Faulconnier (MEAE), Manohisoa Rakotondrabe (Gret).

Cette première réunion du comité de suivi du chantier sur la sécurisation du foncier agro-pastoral s'est tenue sur TEAMS et a été animée par Amel Benkahla, au titre du secrétariat du Comité Foncier. Suite à la réunion de lancement du chantier intervenue le 24 février, il s'agissait lors de cette réunion du comité de suivi de pouvoir spécifier le cadrage proposé pour la revue de la littérature et de valider les modalités de travail envisagé lors des prochaines étapes.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Rappel de la démarche d'ensemble du chantier ;
- Démarche proposée pour la revue bibliographique et l'état des lieux comparatifs des 5 pays ;
- Discussion sur les critères d'analyse comparative ;
- Recueil des informations disponibles sur les pays et les territoires frontaliers de ces pays (partage de documents, repérage de contacts institutionnels et personnes ressources, initiatives structurantes repérées à intégrer à l'analyse) ;
- Discussion sur les rôles des différents membres du comité de suivi ;
- Feuille de route des étapes suivantes.

1. Rappel de la démarche d'ensemble du chantier

Après un tour de table permettant à chaque membre du comité de suivi de se présenter, Bernard Bonnet (Iram) a commencé par rappeler l'objectif général du chantier collectif qui est de favoriser les regards croisés entre acteurs des territoires autour des questionnements communs.

Il s'agit, dans une diversité de contextes, d'appréhender les dynamiques à l'œuvre et d'analyser les pratiques des acteurs à l'échelle des territoires :

- Quelles stratégies efficaces sont déployées par les acteurs au niveau local, régional et national afin d'éviter la privatisation progressive des espaces pastoraux ?
- Quel(s) statut(s) juridique(s) et règles de gestion permettent de sécuriser la vocation de ces espaces ?
- Quelles évolutions législatives et modalités de gouvernance sur les territoires permettent de protéger les différents types de droits et les accords négociés localement sur le partage de l'accès aux ressources ?
- Quelles implications cela induit-il sur la manière dont les politiques agricoles et foncières sont façonnées et mises en œuvre ?
- Comment ces dernières pourraient-elles être alimentées par ces expériences ?

Il a rappelé que le Chantier s'inscrit dans un contexte régional caractérisé par de profondes recompositions territoriales, qui nécessitent d'être mieux documentées afin d'éclairer le dialogue de politiques publiques.

Il a ensuite insisté sur les fondements, les objectifs et la méthodologie du chantier collectif sur la sécurisation du foncier agro-pastoral, en mettant l'accent sur les interactions entre dynamiques territoriales, politiques agricoles et foncières, et stratégies d'adaptation des acteurs locaux. L'approche adoptée vise à articuler étroitement les dimensions empiriques issues de l'analyse des dynamiques au niveau des territoires avec les cadres stratégiques des politiques publiques.

L'un des points de départ de la réflexion réside dans l'attention portée aux dimensions du « droit négocié » qui caractérisent les espaces pastoraux. Cela renvoie au fait que ces espaces ne sont pas régis uniquement par des cadres juridiques formels, mais qu'ils reposent également sur des arrangements sociaux, des pratiques locales et des négociations entre acteurs. Ce droit négocié structure l'accès aux ressources, notamment foncières et pastorales, et influence directement les modalités de gestion des territoires. Il s'agit donc de comprendre quelles sont les implications des reconfigurations en cours sur les arrangements anciens et réfléchir à la manière dont les politiques pourraient s'adapter à ces mutations.

Dans cette perspective, l'équipe d'animation insiste sur la nécessité de « mettre en regard » les stratégies de politique publique et les capacités des acteurs territoriaux à s'adapter aux transformations en cours. Ces transformations sont décrites en termes de « divisions » et de « recombinaisons des territoires », suggérant des dynamiques complexes de reconfiguration spatiale et institutionnelle. Les acteurs locaux, qu'il s'agisse d'organisations pastorales, d'institutions agricoles ou de structures communautaires, sont ainsi envisagés comme des acteurs capables de s'ajuster à ces mutations, mais aussi de contribuer aux nouvelles trajectoires établies.

Le chantier s'organise autour de deux étapes principales. La **première étape** consiste en un **état des lieux comparatif** portant sur cinq pays côtiers d'Afrique de l'Ouest : la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin. Cette étape repose principalement sur une revue de la littérature et vise à

produire une analyse ciblée et comparative des dynamiques agro-pastorales et foncières de certains territoires en les situant dans leurs contextes nationaux. Ces analyses vont s'appuyer sur un large éventail de ressources : publications de centres de recherche locaux, régionaux et internationaux, documents d'organisations nationales ou internationales, ainsi que des contributions éventuellement plus spécialisées.

Cependant, l'équipe d'animation souligne que l'enjeu principal ne réside pas uniquement dans la compilation de documents relatifs aux politiques agricoles et foncières. Il met en avant l'importance des « analyses de situation », des « observations des acteurs », c'est-à-dire des matériaux empiriques permettant de saisir concrètement les dynamiques à l'œuvre sur le terrain. Les actions menées par les acteurs locaux constituent en effet une source essentielle d'information, déjà partiellement documentée par certaines initiatives, mais nécessitant un enrichissement collectif.

Cette première phase inclut également l'organisation de réunions à distance avec les membres du comité de suivi dans chacun des pays concernés. Ces ateliers ont pour objectif d'analyser les dynamiques intéressantes, alliances et tensions liées à la gestion des espaces agropastoraux, en particulier dans un contexte de transhumance transfrontalière. L'accent est mis sur l'importance d'examiner ces dynamiques locales en relation avec les évolutions des discours et des politiques nationales, ces dernières pouvant soit accompagner des innovations, soit générer des transformations parfois conflictuelles. Une attention particulière est accordée aux territoires transfrontaliers, décrits comme des espaces soumis à des pressions spécifiques liés aux mobilités pastorales et aux interactions entre États.

L'aboutissement de cette première étape est la production d'un document d'analyse synthétique, présentant l'état des lieux des territoires étudiés ainsi que des politiques foncières et documents d'orientation politique à différentes échelles (nationale, mais aussi régionale). Ce document fera l'objet d'une discussion collective avec les membres du comité de suivi, puis avec l'ensemble des membres du Comité.

La **seconde étape du chantier** sera consacrée à la réalisation de **deux études de cas** approfondies dans deux territoires sélectionnés à l'issue de la première étape. Les territoires envisagés incluent notamment le nord-est de la Côte d'Ivoire et le nord du Togo, identifiés lors des discussions du consortium.

Cette phase de terrain revêt une dimension participative forte, avec l'organisation de phases de concertation en amont et l'animation d'analyses collectives. L'objectif est de rendre compte des dynamiques de ces territoires et de comprendre comment les différents acteurs (institutionnels, organisations professionnelles et communautaires) tentent de s'adapter aux recompositions en cours. Il s'agit également de documenter les pratiques locales, les innovations et les stratégies mises en œuvre pour faire face aux défis identifiés.

Par ailleurs, la méthodologie proposée insiste sur l'importance de retracer les « trajectoires historiques » des politiques agricoles et d'élevage dans chaque pays. Cette approche permet de comprendre les évolutions des orientations politiques, les phases d'investissement (comme celles observées en Côte d'Ivoire en matière d'aménagement pastoral et d'accueil des éleveurs), ainsi que les « basculements complets » vers d'autres priorités. L'analyse des politiques foncières récentes, notamment celles visant la sécurisation du foncier agropastoral, constitue également un axe central, tout comme l'examen de leur mise en œuvre concrète et de leurs effets.

Enfin, il est mis en avant la volonté des organisations professionnelles agricoles de s'inscrire dans une **démarche prospective**, en discutant avec les acteurs des territoires de leurs projections à moyen et long

terme, en lien avec l'**opérationnalisation de la déclaration Nouakchott+10**. Le chantier est ainsi conçu comme un potentiel « accélérateur » de la mise en œuvre de ces recommandations, en les adaptant aux contextes spécifiques des territoires étudiés.

2. Grille d'analyse proposée pour l'état des lieux comparatifs des 5 pays

L'équipe d'animation a présenté la grille d'analyse pour l'état des lieux des cinq pays du Golfe de Guinée qui s'organise autour de deux échelles d'analyse principales :

A L'ECHELLE NATIONALE

1. **L'évolution des politiques agricoles et agropastorales au niveau de chacun des pays concernés.** De nombreuses observations ont été formulées à ce sujet lors de la réunion de lancement du 24 février 2026, soulignant l'importance de prendre en compte les trajectoires historiques des politiques de développement agricole et d'élevage. Dans certains pays, comme la Côte d'Ivoire, ces trajectoires se caractérisent par des phases d'investissements importants en faveur de l'aménagement pastoral et de l'accueil des éleveurs, suivies de rebascullements significatifs vers d'autres priorités. Des dynamiques contrastées, mais comparables dans leur logique d'évolution, peuvent ainsi être observées d'un pays à l'autre.
2. **Les politiques foncières récentes de sécurisation du foncier agro-pastoral.** De nombreuses initiatives ont été mises en œuvre au cours des dernières années et ont contribué à des évolutions notables ; il apparaît essentiel d'en retracer les principales étapes et caractéristiques.
3. **La mise en œuvre de ces politiques sur le terrain, leurs avancées et leurs conséquences.** Cette dimension fera l'objet d'un premier volet d'analyse consacré aux politiques nationales, agricoles et foncières, en mettant en évidence leurs implications concrètes.

A L'ECHELLE LOCALE DES REGIONS TRANSFRONTALIÈRES DU NORD DE CES PAYS

1. **Analyse des dynamiques internes, les interactions ainsi que les tensions liées à la gestion des espaces agro-pastoraux et à la transhumance.**
2. **Mutations observées dans les territoires transfrontaliers, notamment les facteurs de pression liés aux dynamiques transfrontalières.** Ces évolutions transforment en profondeur les contextes locaux et influencent fortement l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. À titre d'illustration, la fermeture de certaines frontières constitue un élément clé de ces recompositions : la Guinée a ainsi prolongé l'interdiction d'entrée des transhumants qui avait déjà été en vigueur en 2025, tandis que d'autres pays présentent des approches différenciées. La situation du Bénin mérite également une attention particulière, tout comme celle de la Côte d'Ivoire, où l'on observe une relative souplesse dans la gestion de ces dynamiques.
3. **Enjeux de gouvernance du foncier agropastoral en lien avec l'histoire des territoires et dans l'évolution des politiques publiques**
4. **Dynamique historique des compromis agropastoraux entre les différents usagers des espaces ruraux** pour comprendre les transformations actuelles des territoires
5. **Les conflits qui marquent l'histoire récente du territoire**

6. **Les innovations et les dynamiques organisationnelles en faveur d'une évolution de la gouvernance dans les territoires** : acteurs et approches des expériences qui visent à répondre aux enjeux de sécurisation des espaces agropastoraux et de régulation des arrangements locaux entre les acteurs de la gestion des ressources naturelles.

3. Discussion générale sur le cadrage du chantier

- **Caractérisation des territoires dans leurs différentes dimensions : socio-politique, mais aussi biophysique et économique**

Dans sa formulation initiale, le cadrage du chantier apparaît dominé par une approche qualifiée de « socio-politique ». Cette orientation se traduit par un accent marqué sur les dimensions de gouvernance, l'analyse des alliances entre acteurs et des processus de recomposition territoriale. Les espaces pastoraux sont ainsi appréhendés comme des constructions sociales, structurées par des interactions, des compromis et des conflits entre groupes d'acteurs. Cette perspective permet de mettre en évidence la complexité des arrangements locaux et la manière dont ils évoluent dans le temps, notamment sous l'effet des transformations démographiques et des mobilités.

Cependant, plusieurs interventions soulignent les limites d'une approche exclusivement centrée sur ces dimensions. Il est notamment avancé que le cadrage doit impérativement intégrer une caractérisation économique et biophysique des territoires étudiés. Cette exigence repose sur l'idée que les dynamiques sociales et politiques ne peuvent être pleinement comprises sans une analyse des conditions matérielles dans lesquelles elles s'inscrivent, en particulier la pression exercée sur les ressources naturelles.

Ainsi, il est proposé de mobiliser un ensemble de données quantitatives permettant de caractériser les territoires à différentes échelles. Parmi ces données figurent les recensements, les informations sur l'occupation du sol, la densité humaine, la densité du cheptel, ainsi que les variations de la biomasse et des ressources fourragères selon les périodes. Ces indicateurs sont considérés comme essentiels pour objectiver les « tensions » observées sur les territoires, en fournissant des éléments concrets sur la disponibilité et la distribution des ressources. Leur intégration permettrait de compléter les analyses qualitatives en apportant une base empirique solide à l'interprétation des dynamiques locales.

Cette attention portée aux dimensions économiques et écologiques s'inscrit également dans une réflexion plus large sur les processus de transformation territoriale. Les échanges mettent en évidence l'importance des « transferts de ressources » et des mobilités entre les zones sahéniennes et les régions septentrionales des pays côtiers. Ces flux contribuent à redéfinir les équilibres locaux, en accentuant la pression sur les ressources et en modifiant les rapports entre acteurs. Ils participent ainsi aux processus de « recomposition » observés sur le terrain, en lien avec la densification des espaces et l'intensification des usages.

- **Une posture équidistante des différents groupes d'acteurs à adopter**

Par ailleurs, les discussions révèlent une préoccupation importante concernant la posture adoptée dans le cadrage. Il est notamment souligné que le texte donne parfois « l'impression qu'on parle à des gens qui sont acquis au pastoralisme », ce qui pose la question de la neutralité analytique et de l'inclusivité des perspectives. Cette remarque renvoie à un enjeu central : celui de la prise en compte équilibrée des différents groupes d'acteurs concernés par les transformations des territoires. Les tensions étudiées

s'inscrivent pourtant dans une relation entre acteurs aux intérêts potentiellement contradictoires, qui peuvent tout autant relever de logiques d'exclusion que de dynamiques de coopération. Une analyse équilibrée gagnerait donc à accorder une attention égale aux perspectives des cultivateurs et des communautés d'accueil, et à explorer systématiquement les formes d'intérêts mutuels susceptibles d'exister entre transhumants et sédentaires.

En réponse à cette critique, il est affirmé la nécessité d'adopter une « position équidistante », permettant de considérer à la fois les intérêts des acteurs mobiles (notamment les pasteurs fréquentant les zones nord des pays côtiers) et ceux des « communautés autochtones », présentées comme les « premières détentrices des droits fonciers ». Cette double prise en compte est essentielle pour éviter toute forme de biais dans l'analyse et pour rendre compte de la pluralité des points de vue et des légitimités en présence.

Elle implique de reconnaître la diversité : (i) des acteurs (sans essentialiser d'un côté « les éleveurs » et de l'autre « les agriculteurs », alors que ces catégories sont peu opérantes dans les analyses de terrain), (ii) des formes d'occupation et d'usage des territoires, ainsi que (iii) les alliances ou tensions qui peuvent en découler. Elle suppose également de documenter les conflits, les négociations et les compromis qui structurent les dynamiques territoriales, sans privilégier a priori un groupe d'acteurs au détriment d'un autre.

- **Les alliances et tensions entre acteurs au cœur des analyses**

Les échanges ont mis en exergue l'intérêt d'une approche centrée sur les « alliances » entre acteurs, renvoyant aux formes de coopération, de négociation et de compromis entre groupes sociaux autour de la gestion des ressources et des espaces. Elles constituent un élément clé de la régulation des territoires, en particulier dans des contextes où les cadres formels sont insuffisants ou inadaptés.

Cependant, ces alliances ne sont ni stables ni homogènes. Elles évoluent dans le temps, sous l'effet de transformations internes et de pressions externes. Les participants ont souligné notamment le rôle des conflits qui marquent l'histoire récente de certains territoires, lesquels participent à redéfinir les rapports de force et les modalités d'accès aux ressources. Ces conflits peuvent être liés à la concurrence pour l'accès à la terre, à l'eau ou aux pâturages, mais aussi à des enjeux politiques ou économiques. Ils contribuent à la reconfiguration des alliances existantes et à l'émergence de nouvelles formes de coopération ou de confrontation.

Dans ce contexte, les territoires agro-pastoraux apparaissent comme des espaces en constante recomposition, caractérisés actuellement par des dynamiques de rupture avec une succession de décisions politiques relatives à la fermeture des frontières (qui sont peu comprises par les populations locales, comme cela est observé actuellement au Mali). Ces fermetures de frontière ont principalement pour effet le développement de nouvelles formes de taxation et prélèvement illicites que subissent les éleveurs, mais peuvent aussi parfois conduire à l'emprisonnement de transhumants. Dans tous les cas, elles induisent de profondes transformations dans la manière dont les acteurs se projettent dans l'avenir.

Les discussions ont également souligné l'importance de prendre en compte les transformations en cours dans les systèmes d'élevage, notamment en ce qui concerne la mutation de la propriété du bétail et les formes de gardiennage. Ces évolutions modifient les relations sociales, les responsabilités et les modes d'organisation du travail, et peuvent influencer les dynamiques de conflits et de coopération entre acteurs.

- **Des innovations territoriales à documenter**

Face à ces défis, les discussions ont mis en lumière les « innovations » développées par les acteurs locaux pour s'adapter aux nouvelles contraintes. Ces innovations concernent à la fois les pratiques de transhumance, les formes d'organisation collective et les dispositifs de gouvernance. Elles visent notamment à créer de nouvelles alliances, permettant de stabiliser les relations entre acteurs dans un contexte de changement.

Un enjeu particulier concerne la « sécurisation des espaces pastoraux », qui apparaît comme une priorité dans un contexte de pression croissante sur les ressources. Cette sécurisation ne se limite pas à la formalisation juridique des droits, mais implique également la reconnaissance et la régulation des arrangements locaux entre les acteurs de la gestion des ressources naturelles.

Des initiatives sont également mises en place pour accompagner progressivement une éventuelle reprise encadrée de la transhumance lorsque des décisions de fermeture des frontières ont été prises. Celles-ci reposent sur des dialogues avec les cadres de l'Etat et incluent le développement d'outils de suivi, la mise en place de cartographies des ressources et des éleveurs, ainsi que l'identification de zones stratégiques à aménager. Les régions de Kankan et de N'Zérékoré en Guinée ont notamment été mentionnées comme terrains d'expérimentation de ces dispositifs. Un travail similaire avait été engagé en Côte d'Ivoire dans le Tchologo par le passé, zone où les activités pastorales ont été rendues très difficiles par l'extension des plantations d'anacarde. Ces différentes actions s'inscrivent dans une logique de planification territoriale visant à sécuriser les espaces pastoraux et à encadrer les mobilités afin de réduire les risques de conflits.

Dans les pays comme le Togo et le Bénin, les politiques de décentralisation et les orientations en faveur de la sédentarisation des éleveurs contribuent également à remettre en question les pratiques de mobilité. La mobilité transfrontalière est ainsi de plus en plus encadrée, voire restreinte, au profit de modèles d'élevage moins mobiles. Cette évolution s'inscrit dans une logique de contrôle territorial, mais elle pose des défis en termes d'adaptation des systèmes pastoraux et de gestion des ressources.

- **L'importance du dialogue territorial**

Face à ces transformations, plusieurs initiatives visent à promouvoir une meilleure compréhension de l'économie pastorale et de son potentiel en tant que levier de développement. Il s'agit notamment de sensibiliser les autorités et les communautés locales à l'importance de ces systèmes, non pas comme sources de conflit, mais comme composantes essentielles des économies rurales. Des projets sont ainsi développés pour accompagner les dynamiques locales, produire des notes techniques et renforcer les capacités des acteurs en matière de gestion territoriale.

Ces expériences de terrain soulignent le rôle central des organisations et des réseaux d'acteurs dans la production de connaissances et dans la mise en œuvre d'innovations. Elles confirment également l'importance d'une approche participative, fondée sur le partage d'expériences et la co-construction des analyses. Les données issues de ces initiatives, bien que parfois peu documentées, constituent des ressources précieuses pour enrichir la revue bibliographique et alimenter le travail comparatif envisagé.

4. Echanges sur les dynamiques à l'œuvre dans les pays et les territoires transfrontaliers

Les discussions et analyses des membres ont permis de venir considérablement enrichir le cadre analytique proposé en mettant en exergue plusieurs dimensions importantes à intégrer dans les travaux. Ces considérations ont été synthétisées en regroupées en différents points.

- **Dimension économique des territoires agro-pastoraux**

Les territoires étudiés ne sont pas uniquement des espaces socio-politiques de conflit ou de tension, mais également des lieux d'activités économiques structurantes. Ils constituent des espaces de production, de commercialisation et de circulation des biens générateurs de flux économiques importants. La mobilité pastorale est étroitement liée aux dynamiques économiques. Elle permet l'accès aux marchés, l'optimisation des ressources et la participation aux circuits commerciaux régionaux. Les analyses devraient donc mieux intégrer cette dimension économique afin de comprendre pleinement les motivations des acteurs et les logiques de déplacement.

- **Expansion des cultures pérennes et accroissement de la pression foncière**

L'expansion des cultures pérennes constitue un facteur déterminant dans la transformation de l'occupation de l'espace des territoires. Ces cultures ne nécessitent pas d'investissements importants et leur développement conduit à une appropriation exclusive des terres, réduisant ainsi les espaces disponibles pour les usages pastoraux.

Dans plusieurs régions, notamment en Côte d'Ivoire et dans certaines zones frontalières, cette dynamique contribue à une réduction des espaces de pâturage. Les champs occupent progressivement des espaces autrefois ouverts à la circulation des troupeaux, limitant les parcours traditionnels de transhumance.

Cette évolution s'accompagne d'une transformation des logiques foncières, marquées par une formalisation croissante des droits, notamment à travers des dispositifs de délimitation et d'enregistrement des terres qui sont déployés actuellement par l'AFOR dans différentes régions. Cette formalisation soulève la question relative à la place des droits pastoraux dans des systèmes principalement orientés vers la sécurisation de la propriété individuelle. Les droits d'usage liés à la mobilité, souvent collectifs et temporaires, peinent à être intégrés dans ces cadres juridiques, ce qui peut accentuer la marginalisation des éleveurs, même si des approches nouvelles sont en train d'être testées pour éviter ces écueils, notamment via la formalisation de contrats agropastoraux.

En complément de l'expansion des cultures pérennes, les échanges ont mis en évidence le rôle croissant de l'orpillage dans la transformation des territoires. Le développement de ces activités contribue à réduire les espaces pastoraux disponibles et à reconfigurer les usages des ressources, en générant de nouvelles formes de concurrence foncière. Il impacte aussi lourdement à long terme l'environnement par la pollution des eaux et des sols. Par ailleurs, les sites d'orpillage jouent également un rôle dans les dynamiques économiques locales, servant de lieux de revente et d'échanges, y compris pour certains produits issus de l'élevage. Ces dynamiques méritent d'être intégrées à l'analyse des pressions exercées sur les territoires agro-pastoraux.

- **Déplacement des mobilités vers le Sud des pays du Golfe de Guinée**

Un élément central des échanges a permis de pointer la saturation progressive des zones d'accueil traditionnelles des troupeaux, notamment dans les régions septentrionales des pays du Golfe de Guinée en raison d'une augmentation des effectifs de cheptel, de la pression démographique, de l'extension des surfaces agricoles et du développement des cultures pérennes (notamment les plantations d'anacardes dans le Nord de la Côte d'Ivoire).

Cette situation entraîne un déplacement des mobilités pastorales vers des zones centrales et méridionales, historiquement peu concernées par la transhumance (par exemple les zones Centre et Centre Ouest en Côte d'Ivoire). Ces nouvelles zones d'accueil sont caractérisées par l'absence de dispositifs institutionnels adaptés à la gestion de la mobilité pastorale, ce qui génère des tensions accrues entre agriculteurs et éleveurs. Des initiatives se développent pour sécuriser et aménager de nouveaux couloirs de transhumance dans ces zones qui sont soumises aux effets des changements climatiques, ce qui vient changer les calendriers culturels et remettre en question l'accès saisonnier des éleveurs à ces espaces.

- **Insécurité et restriction d'accès aux espaces pastoraux**

Les contraintes sécuritaires constituent un facteur majeur à prendre en compte dans le choix final des études de cas pour le travail de terrain. Certaines zones comme le Nord du Togo sont soumises à des restrictions d'accès liées à des contextes d'état d'urgence. D'autres font face à des risques sécuritaires croissants (Nord Bénin).

Ces contraintes seront à prendre en compte au moment du démarrage des études de cas pour statuer sur les possibilités réelles d'enquête et éventuellement reconsidérer le choix des sites d'étude, en tenant compte non seulement de leur pertinence analytique, mais aussi de leur accessibilité réelle. Cette question sera arbitrée à l'issue de la phase documentaire au mois de juin.

Par ailleurs, il a également été relevé que dans certains contextes, les enjeux liés aux vols de bétail constituent une préoccupation majeure pour les éleveurs, parfois davantage que les conflits liés aux dégâts de culture occasionnés par la transhumance. Cette dimension, encore peu documentée, mérite d'être intégrée à l'analyse des tensions et des formes d'insécurité affectant les systèmes pastoraux.

- **Diversité des perceptions locales**

Il a été souligné que les éleveurs, agriculteurs, agropasteurs et autres usagers des territoires disposent de leurs propres représentations de la mobilité, qui peuvent différer significativement des interprétations externes. En fonction de leur position (bouvier, propriétaire de troupeau, éleveur sédentarisé ou transhumants, antériorité de présence sur un territoire), les perceptions des acteurs peuvent fortement diverger voire évoluer au fil du temps pour une même personne, comme cela a été observé pour des éleveurs qui se sont sédentarisés dans le Nord du Bénin et ont complètement changé de perception sur la mobilité en quelques années. Ces perceptions influencent les comportements, les stratégies d'adaptation et les arrangements locaux. Elles constituent donc un élément essentiel pour comprendre les dynamiques observées.

Il a donc été souligné l'importance de développer des analyses fondées sur les logiques d'acteurs, en accordant une attention particulière aux discours, aux pratiques et aux expériences vécues. Cette

approche implique la réalisation d'entretiens, d'observations et d'analyses qualitatives permettant de restituer la diversité des points de vue.

- **Importance des langues locales dans la compréhension des pratiques**

Afin de limiter les biais qui peuvent être induits par les approches lorsqu'elles interprètent des pratiques à partir de catégories qui ne correspondent pas nécessairement aux perceptions locales, il est souligné l'importance d'étudier les dynamiques pastorales à travers les langues locales et les concepts utilisés par les acteurs eux-mêmes. Les termes employés, leurs significations et les catégories mobilisées constituent des éléments clés pour comprendre les représentations sociales. Par exemple, la mobilité est souvent considérée comme « en dehors de la norme » dans les analyses, et la sédentarité rarement interrogée, alors que se déplacer est considéré comme normal par les acteurs pastoraux.

5. Discussion sur les appuis attendus des membres du comité de suivi

La contribution des membres du comité de suivi à l'enrichissement de la revue bibliographique a également fait l'objet de discussions. Plusieurs questions ont été abordées.

- **Délimitation du périmètre de la revue de la littérature**

Un premier questionnement concerne l'étendue du corpus à mobiliser. Faut-il se limiter aux travaux directement centrés sur le pastoralisme, les conflits agro-pastoraux et le foncier, ou intégrer également des champs connexes tels que la démographie, l'occupation des sols, les systèmes agraires et les dynamiques économiques territoriales ?

La proposition qui émerge consiste à adopter une approche intermédiaire : intégrer les travaux qui permettent d'éclairer les dynamiques pastorales, tout en conservant un focus analytique clair. Il ne s'agit pas de produire une revue exhaustive de toutes les disciplines concernées, mais d'identifier les éléments structurants qui contribuent à la compréhension des caractéristiques des territoires en essayant d'avoir des éléments de comparaison entre territoires pour pouvoir développer une analyse croisée.

- **Documents attendus pour compléter la bibliographie**

La documentation déjà identifiée et disponible est très variable selon les pays. L'équipe d'animation a invité les membres à compléter activement la bibliographie pour les pays sous-représentés en partageant les documents jugés pertinents, y compris des rapports internes ou non publiés (en le spécifiant lors de l'envoi pour qu'ils ne soient pas diffusés). Un autre questionnement a porté sur la nature des sources à intégrer. Il s'agit de savoir si la revue allait privilégier les travaux académiques et institutionnels ou intégrer également des études de terrain, rapports techniques et documents issus d'organisations locales.

La proposition retenue consiste à accorder une importance particulière aux travaux qui documentent les réalités empiriques et les perceptions des acteurs, même s'ils ne relèvent pas strictement de la littérature académique classique. Une attention sera bien entendue donnée à la qualité des travaux pour que ceux-ci permettent d'objectiver les analyses et ne pas induire des biais qui pourrait conduire à une vision partisane ou « politisée » des enjeux de gouvernance qui seront analysés.

La question du partage des données est également abordée. Il a été proposé de mobiliser un espace commun sur l'Extranet du Portail « Foncier & Développement » pour archiver et rendre accessibles à tous les membres du comité de suivi les documents disponibles et partageables.

Pour valoriser des données statistiques qui n'auraient pas encore fait l'objet d'analyses, il a été suggéré de pouvoir utiliser l'intelligence artificielle comme appui potentiel pour faciliter l'analyse de données primaires, qui pourraient être difficiles à traiter sinon dans le cadre de ce chantier qui visait initialement plutôt à valoriser les travaux déjà existants.

6. Feuille de route

L'équipe a enfin présenté les prochaines étapes du calendrier de travail.

N°	Étapes	Période
1	Consolidation de la bibliographie en lien avec les critères d'analyse bibliographiques des études de cas	Avril
2	Organisation d'échanges à distance avec membres des pays	Avril mai
3	Rédaction premier draft de l'état des lieux	Mai
4	Partage et réunion pour révision de l'état des lieux	Fin mai
5	Réunion d'étape avec les membres : présentation de l'état des lieux et discussion démarche études de cas	Semaine 22-26 juin
6	Organisation des deux études de cas	Sept octobre

Cette proposition a été validée par les membres du comité de suivi et des remerciements chaleureux ont été adressés à tous les participants de la réunion pour leurs contributions riches et pour le partage à venir de la documentation dont ils disposent à l'équipe d'animation.